



**13<sup>e</sup> réunion des ministres des affaires étrangères du « Dialogue 5+5 »  
en Méditerranée occidentale  
Marseille - France, 28 octobre 2016**

**Relevé de conclusions**

La treizième réunion des Ministres des Affaires Etrangères du « dialogue 5+5 » s'est tenue à Marseille, le 28 octobre 2016 sous la co-présidence de Monsieur Jean-Marc AYRAULT, Ministre des Affaires étrangères et du Développement international de la République française et de Monsieur Salaheddine MEZOUAR, Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération du Royaume du Maroc.

Ont pris part à cette réunion M. Ramtane LAMAMRA, Ministre d'Etat, Ministre des Affaires étrangères et de la coopération internationale de la République algérienne démocratique et populaire, M. Paolo GENTILONI, Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale de la République italienne, M. Mohamad TAHER SIALA, Ministre des Affaires étrangères de l'Etat de Libye, M. George VELLA, Ministre des Affaires étrangères de la République de Malte, M. Isselkou OULD AHMED IZID BIH, Ministre des Affaires étrangères et de la coopération de la République islamique de Mauritanie, M. Khemaies JHINAOU, Ministre des Affaires étrangères de la République tunisienne, M. Ignacio YBAÑEZ, Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères du Royaume d'Espagne et Mme Margarida MARQUES, Secrétaire d'Etat aux Affaires européennes de la République portugaise.

Ont également participé en tant qu'observateurs : M. Fathallah SIJILMASSI, Secrétaire général de l'Union pour la Méditerranée, M. Taïeb BACCOUCHE, Secrétaire général de l'Union du Maghreb arabe, M. Jean-Christophe BELLARD, Directeur des Affaires politiques au Service européen d'action extérieure de l'Union européenne et M. Hatem ATALLAH, Directeur Exécutif de la Fondation Anna Lindh.

Les Ministres ont évoqué de façon approfondie les crises régionales et les défis communs aux deux rives de la Méditerranée occidentale, en particulier le terrorisme et la radicalisation, le développement économique et social notamment en faveur de la jeunesse et la question des migrations. Ils ont souligné l'importance de renforcer leur dialogue et leur coopération sur ces différents enjeux.

Face à ces défis, les Ministres affirment leur conviction que les Etats et les peuples de la Méditerranée occidentale, unis par de si nombreux liens et partageant un destin commun, doivent agir collectivement. C'est ensemble que nos pays affronteront les crises et les difficultés de notre région. Ils y parviendront en approfondissant les relations humaines, politiques, économiques et culturelles entre les pays et les populations de la Méditerranée occidentale afin d'en faire une zone de paix et de prospérité partagée pour les générations futures.

A cette fin, les Ministres entendent continuer à renforcer la coopération et la complémentarité entre les différents cadres et enceintes de coopération euro-méditerranéens : dialogue 5+5, Union pour la Méditerranée, Fondation Anna Lindh, Union européenne, Union du Maghreb arabe, ainsi qu'au bureau de liaison Euro-arabe de La Valette (ECLALO).

#### **STABILISER LA REGION / SOLIDAIRES FACE AU TERRORISME**

Les Ministres ont fait le point sur la situation régionale où persiste la même menace terroriste, en mettant l'accent sur les crises libyennes et syriennes. Un mois après l'ouverture de la 71<sup>ème</sup> de l'Assemblée générale des Nations Unies, ils ont également évoqué le processus de paix au Proche Orient et l'initiative française.

#### **LIBYE**

Les Ministres ont salué l'appel au dialogue et à la réconciliation nationale lancé lors de la 71<sup>ème</sup> session de l'Assemblée Générale des Nations Unies par le Premier Ministre libyen, M. Fayyez Sarraj, et exhorté toutes les parties libyennes à y répondre favorablement. Ils ont également salué les succès des forces loyales au gouvernement d'entente nationale dans la lutte contre DAECH.

Les Ministres ont marqué leur préoccupation face au risque d'aggravation de la situation humanitaire et sécuritaire en Libye et à son impact régional. Ils ont réaffirmé leur soutien exclusif au Gouvernement d'Entente Nationale et ont exhorté la communauté internationale à se mobiliser pour fournir une aide au peuple libyen en concertation avec le Gouvernement d'Entente Nationale et les Nations Unies afin d'aider le pays à se reconstruire dans la paix et l'unité.

Ils ont rappelé qu'il n'existait pas d'autre voie pour rétablir la paix et la stabilité, dans le plein respect de la souveraineté libyenne, que celle ouverte par l'accord politique libyen, signé le 17 décembre 2015 à Skhirat. Celle-ci nécessite l'engagement de toutes les parties en soutien au processus politique inclusif mené sous l'égide du Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies, M. Martin KOBLER. Le Gouvernement d'Entente Nationale a besoin du soutien du Parlement. Il doit pouvoir exercer un contrôle effectif sur les ressources et les institutions économiques du pays pour le bénéfice de tous les Libyens. L'ensemble des forces armées doit se placer sous l'autorité civile du Conseil présidentiel pour rétablir la sécurité et vaincre durablement le terrorisme. L'absence de consensus inter-libyen ne profite qu'aux terroristes et aux trafics.

Les Ministres ont appelé à la non-intervention dans les affaires intérieures libyennes, au respect de l'embargo sur les armes et à l'examen favorable des demandes d'exemption formulées par le Gouvernement d'Entente Nationale.

#### **LUTTE CONTRE LE TERRORISME ET PREVENTION DE LA RADICALISATION**

En Irak comme en Syrie, seule une résolution politique des crises permettra d'obtenir l'éradication durable de DAECH. La bataille contre l'organisation terroriste, sur le terrain, a conduit à réduire les territoires qu'elle contrôle en Irak et en Syrie et à diminuer ses ressources pétrolières et financières. Le nombre de combattants dans ses rangs n'a cessé de décroître et une partie de ses cadres a été neutralisée. Mais DAECH reste actif et demeure une

menace pour tous les pays de la Méditerranée occidentale et au-delà. C'est pourquoi il est impératif que les pays qui sont engagés dans l'effort collectif sur le plan militaire poursuivent leur action. Les efforts doivent également être renforcés en matière de stabilisation, de communication stratégique, de lutte contre les financements et de prévention du phénomène des combattants terroristes étrangers.

Les Ministres ont marqué leur détermination à faire front commun contre DAECH, et, plus généralement, contre le terrorisme qui frappe les deux rives de la Méditerranée. Confrontés aux mêmes défis, ils soulignent l'importance de redoubler d'efforts pour lutter contre les groupes terroristes et d'intensifier leurs échanges concernant le phénomène des combattants terroristes étrangers, au plan bilatéral comme dans les enceintes régionales et internationales.

En complément de l'action militaire, la mobilisation des pays du « 5+5 » est essentielle pour entraver le recrutement de combattants terroristes, tarir ses sources de financement et lutter contre la propagande de haine de ces groupes.

Les Ministres ont réaffirmé que la lutte contre le terrorisme demeure un travail collectif qui s'inscrit dans le cadre d'une démarche multidimensionnelle et globale qui intègre les aspects sécuritaires, économiques, sociaux, et y compris le respect des Droits de l'Homme.

Dans le prolongement des discussions tenues lors de la 7<sup>ème</sup> réunion ministérielle du Forum Mondial de la Lutte contre le Terrorisme (GCTF) co-présidée par le Maroc et les Pays-Bas, le 21 septembre 2016 à New York, les Ministres ont réaffirmé la priorité qu'ils attachent à renforcer leurs politiques respectives de prévention de la radicalisation, y compris ceux liés au phénomène des combattants étrangers, en travaillant de concert et en partageant des retours d'expérience et des bonnes pratiques en la matière. Ils ont, en particulier, rappelé leur soutien aux recommandations formulées par le plan d'action pour la prévention de l'extrémisme violent présenté par le Secrétaire général des Nations Unies.

Conscients de l'importance de renforcer le système judiciaire dans la lutte contre le terrorisme et les activités criminelles transnationales, les Ministres ont réaffirmé l'importance de l'Institut International de la Justice et de l'Etat de Droit à Malte dans la promotion des mécanismes de coopération régionaux et interrégionaux en la matière dans le cadre du 5 + 5.

Dans ce contexte, les Ministres apportent leur soutien aux initiatives contribuant au renforcement du dialogue des cultures, des civilisations et pour prévenir l'extrémisme violent, favoriser la connaissance mutuelle et faire front commun face aux discours de haine et de violence. A cet égard, ils ont réitéré l'importance de l'éducation, de la formation et des échanges dans les processus de déradicalisation.

Les Ministres soulignent à cet égard l'importante contribution de la Fondation Anna Lindh dont les projets, en particulier « Young Arab Voices/Young Mediterranean Voices », participent aux efforts de prévention de la radicalisation. Ils saluent la tenue du Forum Méditerranéen de la Fondation Anna Lindh 2016 à La Valette.

## IRAK

Les Ministres se sont félicités des succès remportés par les forces irakiennes sur DAECH, afin que l'Etat irakien reprenne les territoires contrôlés par ce groupe terroriste. La

défaite durable de DAECH repose sur une solution nationale globale, politique et inclusive, seule à même de garantir le redressement de l'Irak, dans l'unité et dans le respect de sa diversité. Les Ministres encouragent les efforts du gouvernement irakien pour mettre en œuvre les réformes indispensables à la réconciliation nationale. Ils ont appelé au plein respect de l'unité, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Irak.

### SYRIE

Les Ministres condamnent avec la plus grande fermeté les violences et les attaques inacceptables visant les civils syriens, notamment à Alep. Ces agissements constituent des violations graves du droit international humanitaire et pourraient représenter des crimes de guerre. Les Ministres rappellent qu'il est urgent et nécessaire d'assurer la mise en œuvre d'une cessation rapide des hostilités telle que prévue par la résolution 2268 du Conseil de Sécurité. Il est primordial de garantir l'acheminement immédiat, plein et sans entrave de l'aide humanitaire à toutes les populations dans le besoin, en particulier dans les zones assiégées.

Les Ministres condamnent le recours à l'arme chimique et rappellent que les responsables de ces attaques devront rendre des comptes. Les Ministres soulignent qu'il n'y a pas de solution militaire au conflit syrien et appellent à une reprise des négociations constructives intra-syriennes afin de mettre en place une transition politique conforme au communiqué de Genève et à la résolution 2254 du conseil de sécurité des Nations Unies, seule à même de préserver l'intégrité territoriale de la Syrie, de soulager les souffrances de son peuple et d'instaurer une paix durable dans le pays.

### PROCESSUS DE PAIX AU PROCHE ORIENT.

A l'instar du Quartet, les Ministres ont marqué leur inquiétude quant à la reprise des violences et la persistance de l'impasse du processus de paix au Proche-Orient et ont réaffirmé leur soutien aux efforts internationaux visant à relancer le processus de paix entre les Palestiniens et les Israéliens dans le cadre de la solution des deux Etats vivant côte à côte dans la paix et la sécurité. Ils ont salué à cet égard l'organisation prochaine par la France d'une conférence internationale de relance du processus de paix au Proche-Orient et appellent la communauté internationale à lui apporter son soutien.

Ils condamnent la colonisation israélienne et la poursuite de l'implantation de colonies ainsi que le démantèlement des infrastructures palestiniennes, en violation du droit international et en dépit des dénonciations répétées de la communauté internationale. Cette politique mine la perspective de l'établissement d'un Etat palestinien souverain, géographiquement contigu et viable.

Les Ministres réaffirment la nécessité impérative de préserver l'identité et le cachet historique et pluri-religieux de Jérusalem. Ils saluent le rôle continu joué par la Présidence marocaine du comité Al-Qods à cet égard.

### SAHEL

Les Ministres réaffirment leur attachement aux progrès dans la mise en œuvre de l'accord de paix au Mali, notamment le maintien du cessez-le-feu et la mise en place d'autorités intérimaires. Ils saluent à cet égard le travail du Haut représentant malien, l'action

de la médiation internationale menée par l'Algérie ainsi que celle de la MINUSMA, récemment frappée par plusieurs attaques meurtrières de groupes armés terroristes.

Dans ce cadre, les Ministres expriment leur soutien aux diverses initiatives entreprises, notamment le G5 pays du Sahel, le processus des pays voisins et les autres partenaires, en vue de faire face aux multiples défis de la sécurité et du développement dans la région du Sahel.

Les Ministres réitèrent l'importance de la mobilisation de la communauté internationale en direction des pays du Sahel visant à renforcer leur capacité à assurer les conditions propices à leur stabilité et leur développement économique et social, et à promouvoir toutes les initiatives visant à lutter contre l'extrémisme et la radicalisation.

### **PRIORITES SECTORIELLES**

Les Ministres ont concentré leurs travaux sur les défis communs aux deux rives de la Méditerranée occidentale et ont appelé à renforcer la coopération et la complémentarité entre les différentes enceintes et cadres de coopération euro-méditerranéens pour y faire face.

A cet égard, les Ministres rappellent l'importance de l'intégration maghrébine comme facteur de renforcement de coopération régionale et souhaitent la mise en œuvre d'initiatives concrètes.

#### **1. Favoriser la formation des jeunes et l'emploi**

Les Ministres ont réaffirmé leur détermination à ce que la création d'emplois, la formation et l'insertion professionnelles des jeunes constituent des priorités dans les projets menés dans le cadre des accords d'association et de la Politique européenne de voisinage renouvelée ou de l'Union pour la Méditerranée (UpM). Ils ont salué à cet égard les projets de l'UpM, en particulier l'Université euro-méditerranéenne de Fès, et HOMERe (Haute Opportunité en Méditerranée pour le Recrutement de cadres d'excellence) ainsi que les autres projets, dont l'initiative Med4Jobs.

Les Ministres ont rappelé l'importance du rôle des femmes dans la société et la vie économique et ont souligné que l'égalité de droits et d'opportunités des femmes est essentielle pour le développement inclusif et la stabilité régionale.

Les Ministres ont rappelé la nécessité d'inscrire la jeunesse au cœur des programmes de coopération et d'échanges entre les deux rives de la Méditerranée sur les plans économique, politique, social, éducatif et culturel.

Ils ont appelé à utiliser davantage les outils numériques pour faciliter la mobilité, la formation et l'insertion professionnelle des jeunes en soutenant des initiatives concrètes telles que le projet Euromed +.

Les Ministres ont également souligné la nécessité d'accorder une attention particulière et un soutien spécifique aux petites et moyennes entreprises, qui jouent un rôle crucial dans la vitalité des économies.

## **2. Coopérer pour un développement économique et social inclusif et durable**

### **a. Développement durable**

Les Ministres ont marqué leur volonté de construire en Méditerranée un modèle de développement partagé et durable. Ils ont appelé à saisir les opportunités offertes par les mesures de lutte contre le dérèglement climatique afin de lutter contre la pauvreté et soutenir l'économie et l'emploi, en particulier des jeunes.

Les Ministres ont salué l'entrée en vigueur de l'accord signé à Paris lors de la 21<sup>ème</sup> Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP). Ils réaffirment leur soutien à la 22<sup>ème</sup> COP qu'accueillera le Maroc, à Marrakech, étape importante pour la mise en œuvre opérationnelle de l'accord de Paris à travers notamment la mobilisation de ressources financières et non-financières, le renforcement des capacités, la facilitation de l'accès aux financements et la mise en œuvre de l'agenda global de l'action. Dans ce contexte, ils saluent l'intérêt particulier qu'accorde la COP22 aux pays du Sud, notamment les pays africains et les Etats insulaires qui souffrent particulièrement des effets des changements climatiques.

Ils se félicitent de l'adoption prochaine, à l'occasion de la COP22 à Marrakech, du plan d'action de la stratégie sur l'eau en Méditerranée occidentale, adoptée à Alger en 2015.

Ils ont salué la prochaine réunion des ministres de l'Eau de l'Union pour la Méditerranée en 2017 à Malte et des actions concrètes menées en faveur de l'environnement dans le cadre de l'Union pour la Méditerranée tel le projet de dépollution du lac de Bizerte en Tunisie, qui contribuera à la dépollution de la Méditerranée.

Les Ministres ont également encouragé la poursuite des travaux en cours sur l'initiative pour le développement durable de l'économie bleue en Méditerranée occidentale et ont souligné l'importance d'une synergie avec le Secrétariat de l'Union pour la Méditerranée dans ce cadre.

Les Ministres ont salué le rôle et l'action du Centre International des Hautes Etudes Agronomiques Méditerranéennes (CIHEAM) et ont marqué leur soutien à la méditerranéenne de dialogue politique sur les facteurs de migration rurale, adoptée le 22 septembre 2016 à Tirana.

### **Politique Européenne de Voisinage (PEV) et investissement dans l'espace 5+5**

Les Ministres ont estimé que la politique européenne de voisinage (PEV) renouvelée à la suite de la communication conjointe publiée le 18 novembre 2015 ainsi que les conclusions des conférences ministérielles de Barcelone (13 avril 2015) et de Beyrouth (24 juin 2015) et celles adoptées lors du Conseil Affaires étrangères du 14 décembre 2015 permettaient de disposer d'un cadre de travail adéquat.

La PEV renouvelée est en effet axée sur l'importance du développement et de la stabilisation du voisinage, particulièrement le voisinage sud. A cet égard les Ministres des

Etats-membres de l'UE ont marqué leur attachement au maintien de la répartition des allocations financières de l'Union destinées aux pays du sud.

L'objectif de la PEV rénovée s'inscrit dans le cadre de l'approche globale et inclusive vise à répondre aux causes profondes de l'instabilité en prenant avant tout en compte les besoins des partenaires de l'Union européenne. Des thèmes comme le développement économique, le développement rural, la création d'emplois, la coopération énergétique, la sécurité et les migrations sont des domaines prioritaires pour les partenariats de l'UE avec chaque pays.

Notant avec intérêt l'initiative de la Commission européenne de mettre en place un Plan européen d'investissement externe (PIE), les Ministres soulignent l'importance de la promotion de l'investissement dans la région afin de permettre la mobilisation de ressources financières favorisant le développement durable et inclusif des pays de la Méditerranée occidentale et l'émergence dans la région d'espaces croisés de partenariat et de production.

A cet égard, ils expriment leur attachement à favoriser le développement d'un «segment investissement» dans la région du Dialogue 5+5 que l'Algérie et la France se sont proposés d'initier.

Les Ministres expriment dans ce contexte leur soutien à l'initiative tunisienne d'organisation les 29 et 30 novembre 2016 à Tunis d'une conférence internationale d'appui à l'économie et de promotion de l'investissement en Tunisie.

### **3. Migration et mobilité**

Le nombre de migrants irréguliers en provenance d'Afrique reste élevé et la situation est à la fois tragique et préoccupante alors que nous continuons de déplorer des drames inacceptables au large des côtes d'Afrique du nord qui entraînent des milliers de victimes. Dans ce contexte, les Ministres ont souligné l'urgence de la mise en œuvre des actions décidées à la suite du sommet sur la migration et le développement de La Valette

Les Ministres ont salué les travaux en cours sur le nouveau cadre de partenariat pour la coopération avec les principaux pays d'origine et de transit lancés lors du Conseil européen du 28 juin 2016.

Les Ministres appellent à poursuivre les efforts visant à élargir l'action entre les Etats membres du Dialogue « 5+5 » en ce qui concerne la politique migratoire à court et à long termes. Pour y parvenir sans délai, les principes de responsabilité et de solidarité, à travers notamment des futurs projets du fonds fiduciaire d'urgence de l'UE et de ses fenêtres Sahel, Afrique du nord doivent être appliqués. Ils appellent également à renforcer la coopération en matière de lutte contre les filières d'immigration irrégulière et de traite des êtres humains ainsi qu'en matière consulaire.

Les Ministres conviennent de l'importance d'une approche globale et équilibrée de la maîtrise des flux migratoires qui concilie le lien entre migration et développement, facilitation de la mobilité et lutte contre la migration irrégulière, dans l'esprit du sommet de La Valette et dans la continuité du processus de Rabat.

Les Ministres sont convaincus que la migration régulière et la mobilité facilitée, qui ont toujours prévalu dans l'histoire de la Méditerranée, participent au rapprochement entre les peuples des deux rives et à la contribution des communautés maghrébines établies en Europe, au renforcement des relations bilatérales, ainsi qu'au développement dans les pays d'origine. Ils appellent à mettre en valeur les expériences réussies des diasporas en tant que pont entre les cultures.

#### **4. Rencontres sectorielles du Dialogue 5+5 en 2016-2017**

Les Ministres se sont félicités de la vigueur et de la diversité du dialogue « 5+5 » dans des domaines toujours plus nombreux. La fréquence des rencontres ministérielles et la qualité des travaux illustrent la pertinence de ce cadre de dialogue dans les secteurs concernés.

Ils notent avec intérêt la tenue du 1<sup>er</sup> Forum MedThink 5+5 à Barcelone le 23 et 24 mai 2016 organisé par l'IEMed suite à la déclaration du sommet des chefs d'État et de gouvernement d'octobre 2012.

Les Ministres encouragent la poursuite de ces rencontres et leur extension à d'autres domaines en privilégiant le principe de co-présidence Nord/Sud.

Les Ministres prennent note du calendrier suivant concernant les réunions 5+5 de l'année 2016 et celles qui sont planifiées pour 2017 :

- 5+5 Tourisme (réunion ministérielle à Casablanca, 11 juillet 2016)
- 5+5 Eau (adoption du Plan d'action de la stratégie eau le 16 novembre 2016 en marge de la COP 22)
- 5+5 Affaires étrangères (réunion ministérielle, Marseille, 28 octobre 2016)
- 5+5 Défense (réunion ministérielle, Alger, 14-15 décembre 2016)
- 5+5 Finances (réunion ministérielle, Paris, décembre 2016)
- 5+5 Culture (réunion ministérielle, Tunis, 10 février 2017)
- 5+5 Enseignement supérieur et Recherche scientifique (réunion ministérielle, Tunis, 30-31 mars 2017)
- 5+5 Investissements (réunion ministérielle, Algérie, 2017/2018)
- 5+5 Migration (réunion ministérielle, Maroc 2017)
- 5+5 Energie, eau et environnement (réunion ministérielle, Maroc 2017)
- 5+5 Education et Formation professionnelle (réunion ministérielle, Mauritanie 2017)
- 5+5 Santé (réunion ministérielle, Maroc 2017)
- 5+5 Transports (réunion ministérielle, Mauritanie 2017)



- 5 + 5 Directeurs généraux des instituts diplomatiques (Alger début 2017)
- 5+5 Défense (réunion ministérielle, France, fin 2017)

\* \* \*

Les Ministres remercient le gouvernement français pour son accueil à l'occasion de la réunion de Marseille. Ils saluent le travail accompli par le Maroc durant sa coprésidence sud du Dialogue 5+5 et acceptent avec plaisir la disponibilité de l'Algérie à assurer à compter de ce jour la coprésidence sud pour les deux années à venir.

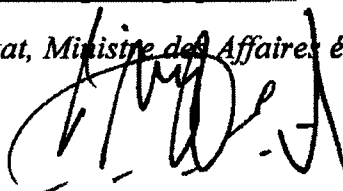
La 14<sup>ème</sup> réunion des Ministres des Affaires étrangères du Dialogue 5+5 en Méditerranée occidentale se tiendra à l'automne 2017 en Algérie sous la coprésidence de l'Algérie et de la France.

\* \* \*

À Marseille (France), le 28 octobre 2016

Pour la République algérienne démocratique et populaire :

Ramtane LAMAMRA, *Ministre d'Etat, Ministre des Affaires étrangères et de la coopération internationale*



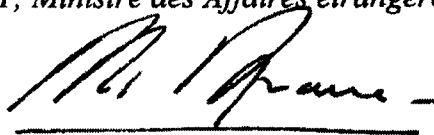
Pour le Royaume d'Espagne :

Ignacio YBAÑEZ, *Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères,*



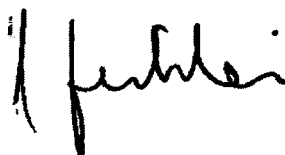
Pour la République française :

Jean-Marc AYRAULT, *Ministre des Affaires étrangères et du Développement international*



Pour la République italienne :

Paolo GENTILONI, *Ministre des Affaires étrangères et de la coopération internationale*



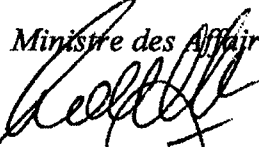
Pour l'Etat de Libye :

Mohamad TAHER SIALA, *Ministre des Affaires étrangères*



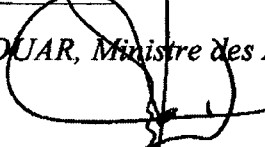
Pour la République de Malte :

George VELLA, *Ministre des Affaires étrangères*



Pour le Royaume du Maroc :

Salaheddine MEZOUAR, *Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération*



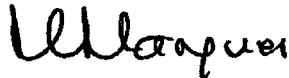
Pour la République islamique de Mauritanie :

Isselkou OULD AHMED IZID BIH, *Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération*



Pour la République portugaise :

Margarida MARQUES, *Secrétaire d'Etat aux Affaires européennes*



Pour la République tunisienne :

Khemaies JHINAOUI, *Ministre des Affaires étrangères*

